

## CONCLUSION

Au cours des décennies 1960 et 1970, on a concentré les efforts pour réduire le taux très élevé de pauvreté chez les Canadiens âgés. Une bonne partie de ce mouvement fut enclenchée par le rapport annuel du Conseil économique du Canada en 1968, qui faisait ressortir toute l'étendue de la pauvreté chez les personnes âgées.<sup>31</sup> En réaction à ce rapport, le Sénat créa un comité spécial sur la pauvreté présidé par le sénateur David Croll.<sup>32</sup> Les conclusions largement divulguées de ce comité vinrent corroborer plus en détail les révélations du Conseil économique. Parmi les nombreuses améliorations proposées, le Comité du Sénat recommandait l'établissement d'une forme de revenu annuel garanti pour aider à résoudre le problème de la pauvreté au Canada.

Un revenu garanti pour tous les groupes d'âge n'a pu être établi au Canada, mais l'augmentation des prestations versées aux personnes âgées a permis de réduire le taux de pauvreté chez les ménages âgés de 37,8 p. 100 en 1973 à 29,4 p. 100 en 1988. Par contre, au cours de la même période, le taux de pauvreté pour l'ensemble des ménages canadiens ne s'améliorait guère, reculant même de 20,6 p. 100 à 20,0 p. 100. Les personnes âgées ont donc vu leur situation économique s'améliorer considérablement par rapport aux autres Canadiens.

Le Canada doit maintenant accorder aux enfants le même genre de soutien durable qu'il a offert aux personnes âgées. Si le sens de l'équité et de la justice ne suffit pas à motiver la plupart des Canadiens pour qu'ils appuient les efforts visant à éliminer la pauvreté des enfants, peut-être alors leur intérêt les y poussera-t-il. Car on sait maintenant que si la pauvreté se maintient au niveau actuel chez les enfants, il nous sera extrêmement difficile de maintenir la compétitivité économique nécessaire en cette fin de siècle. Il deviendra alors impossible de conserver les régimes de retraite et de santé. Le Canada ne sera plus en mesure de gaspiller sa plus importante ressource économique : ses enfants. Si en 2010, le pays n'a pas encore réussi à tirer le maximum de sa population qui ne cesse de rétrécir, il pourrait bien se retrouver incapable de soutenir la concurrence mondiale. Et partant, incapable d'assurer aux retraités le niveau de vie auquel ils ont droit de s'attendre.